

La mise en fiche des documents

Comme on vient de le voir, les noms qui apparaissent dans les documents du SIR sont fichés. Ce travail est exécuté par la section du fichage des documents.

Il est évident que ce fichage a pris de l'ampleur du fait de l'acquisition d'une grande quantité de documents.

Pour autant qu'il s'agit de documents imprimés ou dactylographiés, le fichage ne présente pas de problèmes. Les difficultés apparaissent lorsqu'il s'agit de documents manuscrits dont les photocopies sont presque illisibles. Le fichage des noms et des indications qui figurent sur les nouveaux documents nécessite passablement de temps. Ces fiches sont classées au fichier central où elles serviront à vérifier les demandes.

(16 employés)

Groupe de traducteurs

Le SIR a constamment dû avoir recours à des traducteurs. Au début, il s'agissait surtout de traductions françaises et anglaises. Par la suite il a fallu élargir le cercle des traducteurs car le nombre de pays en provenance desquels arrivent les demandes augmente régulièrement. Actuellement les demandes adressées au SIR proviennent de plus de 40 pays.

Les traductions d'autres langues, telles que l'espagnol, le finlandais, le grec, le hongrois, l'italien, le letton, le lituanien, le néerlandais, le polonais, le russe, le serbo-croate, le slovaque et le tchèque sont faites par des collaborateurs polyglottes de la maison.

Par contre des difficultés se posent lorsque des lettres hébraïques ou azerbaïdjanaises se présentent; dans de tels cas le SIR doit faire appel à l'extérieur.

(7 employés)

La majeure partie des demandes est constituée par des demandes de certificats d'incorporation et d'assignation de travail.

Les chiffres des années de 1972 à 1974 comprennent le contrôle des listes nominatives des persécutés de confession juive qui habitaient sur le territoire de l'actuelle République Fédérale d'Allemagne et à Berlin lorsque commencèrent les persécutions. (1972: 3.126, 1973: 11.680, 1974: 43.981, 1975: 95.858, 1976: 139.394).

* Une grande partie de ces demandes fut remplie aux Sources Nationales de la Côte-Ouest.

La mise en fiche des documents

Comme on vient de le voir, les noms qui apparaissent dans les documents du SIR sont fichés. Ce travail est exécuté par la section du fichage des documents.

Il est évident que ce fichage a pris de l'ampleur au fur et à mesure que le nombre des documents a augmenté.

Il est évident qu'il s'agit de documents imprimés ou dactylographiés. Les documents ne peuvent pas de problèmes. Les difficultés apparaissent lors- que les documents manuscrits dont les photocopies sont prises. Le fichage des noms et des indications qui figurent sur les documents doit être effectué parallèlement de temps. Ces fiches sont destinées à servir de base à la vérification des demandes.

Les traducteurs

Le SIR a actuellement 15 traducteurs. Au début, il n'y avait que deux traducteurs français et anglais. Par la suite il y a eu un accroissement des traducteurs car le nombre de pays en provenance des demandes augmente régulièrement. Actuellement, les demandes adressées au SIR proviennent de plus de 40 pays.

Les traducteurs d'autres langues, telles que l'espagnol, le finlandais, le hongrois, l'italien, le japonais, le néerlandais, le portugais, le russe, le serbo-croate, le slovaque et le tchèque sont limités à un nombre restreint de demandes.

Le centre des difficultés se posent lorsque des lettres hébraïques ou grecques se présentent; dans de tels cas le SIR doit faire appel à un spécialiste.

(employés)